

14ème législature

Question N° : 32913	De M. Lionel Tardy (Union pour un Mouvement Populaire - Haute-Savoie)	Question écrite
Ministère interrogé > PME, innovation et économie numérique		Ministère attributaire > Transports, mer et pêche
Rubrique > télécommunications	Tête d'analyse > Internet	Analyse > réseau sans fil embarqué. TGV. perspectives.
Question publiée au JO le : 16/07/2013 Réponse publiée au JO le : 05/11/2013 page : 11672 Date de changement d'attribution : 23/07/2013		

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur le déploiement du *wifi* gratuit dans les TGV. Cette évolution apparaît comme le prolongement naturel de l'installation de bornes *wifi* dans une centaine de gares en 2013, et répond à une logique d'innovation, de qualité de service, et d'accès à internet au plus grand nombre, sans surcoût. Il souhaite savoir ce qu'elle compte mettre en oeuvre, avec la SNCF, pour accélérer ce déploiement nécessaire et demandé par de nombreux usagers.

Texte de la réponse

Comme indiqué par la ministre déléguée chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique et par le ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche sur les réseaux sociaux début juillet, le Gouvernement souhaite que la SNCF déploie au cours des prochaines années une solution permettant aux voyageurs de bénéficier sur l'ensemble des liaisons TGV d'un accès à internet à bord des trains. D'un point de vue technique, équiper un TGV en wifi requiert, du fait de la vitesse du train, la mise en oeuvre de solutions plus élaborées que celles utilisées pour équiper un lieu public, comme une gare, ou un véhicule se déplaçant à faible vitesse, comme un bus. La SNCF propose déjà ce service sur le TGV Est grâce à une première génération d'équipement dont l'installation se révèle coûteuse, aussi bien en investissement qu'en maintenance. En l'état, ces coûts ne permettent pas de trouver un modèle économique autorisant un déploiement de cette offre de service sur l'ensemble des liaisons TGV à très court terme. C'est pourquoi l'entreprise travaille à identifier une solution technologique innovante et un modèle économique compatible avec le déploiement voulu. Le Gouvernement, pour sa part, veillera à ce que la réglementation applicable facilite ce développement tant attendu par nos concitoyens.